



Valeurs de la République et Laïcité

Formation de niveau 3 (base)

Déroulé prévisionnel de la formation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

1. d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.
2. d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions :
 - fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination
 - dans une logique de dialogue avec les populations

Programme de la session

Jour 1

Matin jour 1

Présentation des intervenants et des participants et de leurs attentes
Apports d'éléments contextuels sur la mise en œuvre de la formation sur la laïcité et sur le plan régional. Présentation des objectifs et du programme de la journée. Lien avec le niveau 2 et l'engagement des stagiaires.

- **Première appréhension du principe de laïcité (S2)** : lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés (public, privé).

- **Repères historiques**: approche historique, évolution du terme « laïcité » et définition. Evocation du lien entre les différents principes : laïcité, neutralité, liberté de conscience, liberté de religion, laïcisme, sécularisation, civilité, civisme, prosélytisme, discrimination, etc.

11h20 : pause

- **Repères juridique et approche philosophique des lois** : textes de références, droits et devoirs des agents du service public et du secteur privé délégataire d'un service public, droits et devoirs des usagers du service public, mention de ce que garantit et ne permet pas la laïcité, apport sur le subventionnement des associations.

12h40 : déjeuner

Après-midi jour 1

- **Repères juridique** : cadre réglementaire à mobiliser en fonction du contexte d'exercice professionnel

15h15 : pause

- **Expériences vécues des participants** : identification des solutions possibles aux situations vécues, apport sur la nécessité d'analyser une situation dans son entièreté, et non uniquement sous l'angle religieux, afin d'identifier les réponses les plus adéquates.

17h30 : fin de la première journée formation

Jour 2

Matin jour 2

- **Restitution des précédentes séquences** : débats et réflexions individuelles des participants.
- **Appui sur les pratiques des participants** : identification des messages à mettre en avant dans un argumentaire auprès de collègues ou d'usagers. Evocation de la question du discours à tenir face à l'idée que la laïcité est un outil propice à la discrimination.

10h30 : pause

- **10h45 : Apports sur les moyens d'établir le dialogue** : compréhension du cadre de référence de son interlocuteur, posture d'écoute active et d'empathie, techniques de communication, communication non verbale, techniques de médiation, posture à adopter en fonction du contexte d'exercice professionnel.

12h15 : déjeuner

Après-midi jour 2

Module de spécialisation au choix

« Relations socio-éducatives » - « Gestion des espaces publics » « accueil et relations avec les usagers »